

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 11 AOÛT 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 11 août 2016, à 16h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents :

Siège numéro 2 : Kevin Bush
Siège numéro 3 : Louis Quevillon
Siège numéro 4 : Michel Brisson
Siège numéro 5 : Gilles Galarneau
Siège numéro 6 : Martin Charron

Est absent:

Siège numéro 1 : Yvan Caron

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Catherine Trickey

Sont également présents :

Monsieur René Tousignant, directeur général et greffier et
Madame Line Milo, assistante greffière

MOMENT DE RÉFLEXION

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse ouvre la séance à 16h35.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 16h30 par la Mairesse, madame Catherine Trickey référant à l'ordre du jour.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
4. Renouvellement – Contrat de travail pour le Directeur général et greffier – Approbation et mandat de signatures

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

5. Période de questions portant exclusivement sur les sujets;
6. Levée de la séance extraordinaire.

16-08-311

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel proposé.

Adoptée à l'unanimité

***1^e PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT
SUR LES SUJETS.***

***AUCUN CONTRIBUABLE DANS LA SALLE DE
DÉLIBÉRATIONS.***

16-08-312

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER – APPROBATION
ET MANDAT DE SIGNATURES**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de travail du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant, joint à la présente résolution comme s'il était au long reproduit.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de contrat de travail soumis ainsi que des recommandations de la Mairesse, madame Catherine Trickey;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau, appuyé par madame la Mairesse Catherine Trickey et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham adopte le renouvellement du contrat de travail du Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également la Mairesse, madame Catherine Trickey, à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Monsieur le conseiller, Martin Charron demande le vote :

Pour :

Madame la Mairesse, Catherine Trickey;
Monsieur le conseiller, Michel Brisson;
Monsieur le conseiller, Gilles Galarneau.

Contre :

Monsieur le conseiller, Martin Charron;
Monsieur le conseiller, Louis Quevillon;
Monsieur le conseiller, Kevin Bush.

Rejetée

Suite à la tenue du vote, les membres du Conseil municipal mentionnent au Directeur général et greffier que l'intention du Conseil municipal est de le garder à son poste, jusqu'en mars 2018. Toutefois, pour le moment les membres du Conseil exigent que le contrat du Directeur général et greffier soit préparé par un avocat, et ce, dans le but de préciser et d'assurer qu'à la fin du contrat, il quittera ses fonctions, sans compensation et libèrera la Ville de toute obligation.

Afin d'obtenir des éclaircissements suite, à l'opinion juridique préparée par Maître Jason Vocelle Lévesque du cabinet d'études « Prévost, Fortin, d'Aoust), monsieur Martin Charron prend l'initiative de téléphoner à Maître Vocelle Levesque, les membres du Conseil municipal ont par conséquent, l'opportunité de poser des questions concernant ladite opinion juridique ainsi que la rédaction d'un contrat adéquat.

Il est convenu qu'une rencontre soit organisée avec les membres du Conseil municipal et un avocat du cabinet d'études « Prévost, Fortin, d'Aoust), afin d'améliorer la rédaction du contrat du Directeur général et greffier afin que celui-ci corresponde exactement aux exigences du Conseil municipal.

***2^e PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT
SUR LES SUJETS.***

***AUCUN CONTRIBUABLE DANS LA SALLE DE
DÉLIBÉRATIONS.***

*Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham*

16-08-313

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 16h55 il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Galarneau et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Catherine Trickey,
Mairesse

René Tousignant, MAP, OMA
Directeur général et greffier